



Yvelines
Le Département



Mercredi 14 février 2018

Communiqué de presse

Île-de-France Mobilités demande au Gouvernement de ne pas donner suite au projet préfectoral de suppression des départements

A l'heure où une réforme territoriale se prépare, de graves menaces pèsent sur l'avenir des départements d'Île-de-France. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités (ex-STIF) a voté un vœu demandant au Gouvernement de ne pas donner suite au projet préfectoral de suppression des départements.

En effet, l'intervention des départements franciliens dans le système de transports collectifs est incontournable. Les départements participent par exemple au financement du fonctionnement d'Île-de-France Mobilités. Ils assurent également des services de transports locaux et des politiques tarifaires utiles aux usagers à l'image de la carte Améthyste. Gestionnaires des routes, les départements accompagnent la réalisation de grands projets de transport et en assurent parfois même la maîtrise d'ouvrage.

Les départements participent, au-delà de leurs compétences légales, au financement de très nombreux projets de transports collectifs récents ou en cours à l'image des prolongements des lignes M4, M11, M12, M14, T1 à l'Est, T1 à l'Ouest, T4, T5, T6, T7, T8, du RER E à l'Ouest, de la création du T9, T10, T11, T12, T13, du Câble A – Téléal, de gares et pôles multimodaux, de bus en site propre et T Zen, etc.

La disparition des départements entraînerait l'abandon de très nombreux projets faute de financement et par la désorganisation générale de l'action publique que cela provoquerait. Par ailleurs, ni l'Etat, ni la Région ne pourraient assurer la reprise des apports financiers conséquents des départements à ces projets. D'ailleurs, faute d'étude d'impacts, ces aspects semblent oubliés des réflexions hasardeuses des technocrates alors même que l'avenir des transports de notre région est en jeu !

Enfin, la disparition des départements emporterait avec elle les mesures tarifaires spécifiques à chaque département (Améthyste, PAM, Imagin'R...) mais aussi l'évaporation d'une recette substantielle du budget de fonctionnement d'Île-de-France Mobilités. Ces deux impacts conjugués impliqueraient certainement un coup de bambou tarifaire immédiat pour tous les usagers des transports publics.

Voici une nouvelle démonstration que l'hypothèse de la suppression des départements n'est ni crédible, ni un atout pour les franciliens. Se priver des départements, ce serait se priver durablement de dizaines de projets de transport utiles qui concourent au rayonnement du Grand Paris et à l'amélioration du cadre de vie.

Alors que l'amélioration des transports collectifs et le pouvoir d'achat sont des préoccupations majeures des franciliens, nul ne comprendrait que la suppression des départements puisse se faire et ainsi porter un coup douloureux au développement de la région et au porte-monnaie des franciliens !

Contact presse : Yoann RISPAL - 06 27 04 28 45 - yoann.rispal@valdemarne.fr